

Pascal-Raphaël AMBROGI

DICTIONNAIRE CULTUREL DE LA MER ET DE LA MARINE

Préface de l'Amiral Pierre VANDIER
Major général des Armées
Ancien Chef d'état-major de la Marine



PARIS
HONORÉ CHAMPION ÉDITEUR
2024

www.honorechampion.com

INTRODUCTION

«Les larmes de nos souverains ont le goût salé de la mer qu'ils ont ignorée.»

Cardinal de Richelieu.

Une loi a dominé l'histoire, pour la dominer toujours, qui a dressé de manière décisive et définitive la vie ou la mort des nations. Ainsi, l'humanité est soumise à la mer, et l'océan «qui ébranle la Terre» est le maître des hommes : depuis qu'ils naviguent sur ses eaux, la mer, par l'opposition de ses calmes et de ses colères, par le bercement de sa voix vibrante, exerce sur les hommes une irrésistible fascination. Cent mille années ont coulé au tournoiement du globe, au rythme des progrès gagnés à coups d'intuitions, d'hésitations, de catastrophes et de génie : à chacun de ses éclairs, l'homme, déjà, s'imaginait le roi de la mer, dont parfois cette dernière reprenait d'un coup de vent la couronne éphémère et la vie fragile.

L'homme libre, toujours a chéri la mer, a écrit Baudelaire. Elle a modelé ses mœurs, comme elle a fait nos rivages. L'océan, donnant de la voix, a étouffé les premières angoisses ; il a gardé les secrets des naufrages. Cent mille ans ont sans doute passé, et l'homme et la mer, lutteurs, amants, sans trêve, célèbrent encore querelles et amours.

La France s'est tenue à l'écart des découvertes et des partages jusqu'au XVI^e siècle : enfin décidée à réagir, elle s'est résolument tournée vers la mer, pour jeter, à l'initiative de Richelieu, les bases de son empire. «La première chose qu'il faut faire est de se rendre puissant sur la mer, qui donne entrée à tous les États du monde», affirma-t-il. «Être sur mer ou renoncer à son rang, c'est le dilemme qui se pose au pays». L'invitation à prendre la mer était lancée : nous y répondons à notre tour, sans imaginer y renoncer jamais.

L'étreinte que la mer exerce sur la terre se resserre : la marine depuis lors nous aide à la comprendre et à imaginer la maîtriser. La plupart des grands enjeux futurs sont maritimes : la marine nous permet de les appréhender. En nous engageant à ses côtés et auprès de ceux qui l'animent, en découvrant ses mots et son patrimoine, ses découvertes, ses hommes, ses femmes et ses traditions, sa culture et sa puissance, nous nous offrons de fréquenter l'espace le plus grand, le plus riche, le plus secret que la Terre puisse porter. L'avenir du monde est maritime : la marine, acteur principal, accompagne ce projet humain. En est-il un autre ?

L'histoire, l'avenir, nos familles, nos engagements ont souvent forgé des liens indéfectibles avec lui. De telles amarres, enthousiasmantes et enivrantes aussi, ne sauraient être rompues par nos quotidiens finis. Chacun, au sein d'un univers particulier, est appelé à entretenir ces liens.

Emploi et développement, environnement et sécurité sont les domaines dans lesquels les atouts maritimes de la France apportent d'ores et déjà une contribution décisive à une

croissance durable, responsable et pacifique. En ce premier quart du ^{xxi} siècle, la mer est plus que jamais une source majeure de croissance économique. La « planète mer » est un océan de richesse et un formidable vivier d'emplois. De ce dernier naîtra le destin des futures civilisations. Après plusieurs millénaires de conquêtes et d'exploitation de la nature, la planète semblerait maîtrisée. À l'évidence, cette perception est fautive : l'essentiel reste à découvrir. Partout, sur toutes les côtes, l'imprévu et l'improbable sont venus ébranler nos certitudes. La surprise stratégique est désormais multiforme. Après avoir été économique, commerciale et financière, elle est devenue politique, environnementale ou terroriste, soulevant la question fondamentale de nos énergies futures et celle de la liberté de nos échanges. Et ce d'autant que le fait maritime n'a jamais été si essentiel : après que Louis XVI eut nourri l'ambition de garantir la liberté des mers pour toutes les nations, la mer est aujourd'hui au cœur des enjeux stratégiques, économiques, environnementaux et humains. Elle est dès lors l'espace de toutes les richesses, de toutes les convoitises et de tous les dangers. Elle s'impose à tous et constitue une étendue fondamentale qui confère à ceux qui l'appréhendent une puissance jusqu'alors insoupçonnée. Plus que jamais, la force des nations se forge dans la liberté des mers. Les puissances économiques aspirent ainsi au statut de puissance navale et se dotent des moyens de leurs ambitions. Les défis d'aujourd'hui et de demain ont une portée mondiale et nécessitent des réponses collectives, dans un environnement interministériel et multinational.

La mer revêt ainsi une importance stratégique décisive sur les plans politique, économique, militaire, juridique et écologique. En effet, les espaces maritimes couvrent 70,8 % de la planète, les régions côtières accueillent les deux tiers de la population mondiale ; environ 61 % du produit intérieur brut total mondial provient des océans et des régions côtières situées à moins de 100 km du littoral ; l'essentiel du commerce mondial emprunte la voie maritime, 80 % de ces espaces sont encore à explorer dans leur sous-sol et leur volume. Ils abritent une biodiversité riche, mais en majorité encore inconnue, seuls quelque 10 % des espèces marines ayant été décrites.

Possédant le deuxième espace maritime (la zone économique exclusive de la France est égale à 10 911 921 km², espaces maritimes français avec les extensions du plateau continental en vigueur) de la planète et des territoires dans tous les océans, sauf l'Arctique, la France est aujourd'hui le seul pays européen dont la présence est légitime dans la quasi-totalité des forums régionaux. Notre pays dépend étroitement de la mer puisque plus de 90 % des marchandises qui y sont livrées sont transportées par cette voie : au ^{xviii} siècle, rappelons que le commerce était en grande partie maritime ; il représentait 85 % du commerce français à la fin du siècle. Les activités qui ont la mer pour objet ou pour cadre, tiennent de nos jours une des premières places dans l'économie française (construction navale, industrie en mer, recherche scientifique, armement et assurance) : ces activités représentent quelque 400 000 emplois directs et 91 milliards d'euros en valeur de production.

La multiplication et la dispersion des pôles de développement économique ont conduit à une densification des échanges matériels et humains. Le passage de ces flux dans une multitude de zones à faible gouvernance a conduit la France à s'adapter à un fort développement de la criminalité sur mer, mais aussi à un repositionnement stratégique des nations.

Dans un monde aux contours incertains et forts d'une appréhension pertinente du paysage stratégique, la France et le Royaume-Uni ont investi dans une industrie de défense

performante. Malgré des moyens en réelle augmentation, la France devrait cependant investir davantage pour se placer à la hauteur des enjeux contemporains. Les autres pays européens ont, pour la plupart, abandonné leur sécurité à d'autres. Dans le même temps, les pays émergents revoient leur positionnement stratégique, investissent massivement dans leurs outils de défense et explicitent leurs visions stratégiques : ils soulignent l'importance des approvisionnements pour soutenir leur prospérité, gage de paix, et les tensions croissantes sur l'accès aux ressources. Tous se lancent dans le développement de marines puissantes, ce qui révèle et conforte l'importance de la politique maritime de la France.

Face à cette crise, les États doivent protéger et soutenir la croissance économique, les économies nouvelles et en particulier le secteur de la croissance bleue, le transport maritime, l'énergie thermique des océans, l'éolien et les plates-formes en mer, les richesses halieutiques, l'aquaculture, les ressources des fonds marins, ou encore la construction navale. Les océans portent les veines de l'économie mondiale à travers desquelles la consommation fait circuler l'essentiel de l'économie réelle dont notre société a un besoin vital.

Cette croissance bleue dépend notamment du contrôle des espaces maritimes, une des clefs de la puissance et de l'influence des États sur la scène internationale. « *L'activité des hommes*, dira en 1969, le général de Gaulle à Brest, *se tournera de plus en plus vers la recherche de l'exploitation de la mer, et naturellement, les ambitions des États chercheront à la dominer pour en contrôler les ressources* ». Cette importance du fait maritime nécessite que la France dispose de moyens de souveraineté adéquats, d'une marine capable de mettre en œuvre toute la gamme des moyens navals et aéronavals, et soit présente sur tous les océans du monde et à tout moment.

« *Les larmes de nos souverains ont le goût salé de la mer qu'ils ont ignorée* », nous a enseigné le cardinal de Richelieu. Heureusement, à l'initiative de quelques grands hommes particulièrement inspirés, la France a, dans le passé, prospéré sur les mers, devenant l'une des plus grandes puissances au monde. L'intuition créatrice de la France de Richelieu, puis de Colbert avait identifié le lien consubstantiel entre prospérité, sécurité et océans.

La richesse de la France dépendant exclusivement de la mer, elle ne peut souffrir la moindre contrainte. L'importance écologique, diplomatique et économique de cet espace en fait un objet politique grâce auquel un État rayonne et affirme sa puissance. Si la haute mer appartient à tous, et si les lois internationales autorisent le libre passage des navires sur son étendue, la protection des ressources de l'espace maritime et des littoraux provoque une appropriation de plus en plus importante de cet espace par les États riverains. Aujourd'hui, à l'exception des douze nautiques des eaux territoriales jouxtant les côtes assimilables au sol national, les océans relèvent du domaine juridique de l'extraterritorialité. Cependant, dans le cadre de la convention de Montego Bay qui octroie aux États la jouissance d'une zone économique exclusive (bande limitée par la ligne des 200 milles marins à partir de la ligne de base en l'absence d'autre rivage), ces derniers exploitent aujourd'hui la possibilité de déposer une demande d'extension de leur plateau continental. Plus qu'un enjeu de superficie, c'est aussi le contrôle des océans dans leur volume qui importe, le contrôle des ressources halieutiques, minières, gazières et pétrolières.

Les centres d'intérêts économiques et donc politiques des États se déplacent ainsi vers les océans. L'importance maritime de la France lui confère des responsabilités d'ordre diplomatique, économique et militaire, mais aussi nécessite qu'elle préserve et développe des moyens de souveraineté adéquats. La France est la seule, avec les États-Unis, à disposer d'une marine océanique, répondant ainsi à l'affirmation de Colbert : « *On ne peut, sans la Marine, ni soutenir la guerre ni profiter de la paix* ».

À l'aube du siècle qui a porté la mondialisation, la question du lien unissant le développement des nations à leur puissance maritime se pose plus que jamais. La France demeure cependant essentiellement tournée vers la terre. Cette orientation provient pour partie de l'absence d'une politique globale des mers. Dans ce monde en mouvement, la mer joue un rôle grandissant et offre aux Nations des occasions durables et déterminantes pour leur avenir. La composante maritime est manifestement l'élément le plus structurant pour affirmer la prédominance d'une économie. Porte d'entrée maritime de l'Europe, la France n'a pas su exploiter ce positionnement géographique favorable. Elle a pourtant une culture maritime ancienne. Elle a sous sa juridiction le deuxième espace océanique mondial et détient une position en pointe dans le domaine de la recherche et du développement en mer et sous la mer. Les entreprises françaises ont une position dominante dans ces secteurs stratégiques ; les atouts dont elles bénéficient imposent à la France de hautes responsabilités tant en matière de protection générale des océans et des ressources que de préservation de ses intérêts nationaux et de souveraineté.

Ce nouveau fait océanique a donné une véritable dimension maritime à notre avenir. Le développement des activités humaines dans l'espace maritime impose une gestion collective des risques et des occasions opportunes attachés à la mer. Cette gestion est rendue possible par un cadre juridique spécifique qui fonde le droit maritime international et affirme le principe de la liberté de circulation en mer, enjeu stratégique fondamental. Au titre de ce droit, seules les eaux territoriales sont sous juridiction des États, les zones économiques exclusives offrent, quant à elles, l'exclusivité d'exploitation aux États riverains. Cependant, dans un monde instable, les revendications de nombreuses nations tendent à remettre en cause l'ordre international établi. Ce phénomène est en particulier visible en mer où la plupart de ces États s'efforcent de repousser leurs frontières. À l'heure de la colonisation progressive des espaces maritimes, de leur territorialisation, les nations sont engagées dans une compétition sans précédent pour l'accès aux ressources. Les réserves terrestres de métaux stratégiques s'épuisant, les besoins en terres rares étant accrus, les océans et les fonds marins qui recèlent des richesses incommensurables attisent toutes les convoitises. Enfin, les zones de pêches s'étendent alors que l'alimentation d'une population qui compte quelque huit milliards d'habitants et est établie majoritairement sur les espaces proches du littoral, est un enjeu vital. La recherche d'énergies nouvelles conduit au développement d'installations sur mer ou sous les mers. Dans ce contexte d'appropriation des mers, les nations souhaitent garantir leur accès à l'or bleu et associent leurs intérêts stratégiques à la maîtrise des espaces maritimes. Elles veulent y affirmer leur présence et y revendiquer des propriétés, quitte à déséquilibrer une architecture normative qui ne leur semble pas suffisamment favorable.

L'appropriation des espaces maritimes semble dès lors un processus inéluctable. Parallèlement, la militarisation de ces espaces est lancée. L'affirmation de cette ambition se concrétise par le développement considérable des moyens navals. Toutefois, on ne doit pas réduire les mers et les océans à l'imminence d'un danger : après avoir conquis l'espace, l'homme va devoir gagner le monde sous-marin, l'appréhender, pour imaginer le futur de l'humanité. La force de l'imaginaire humain permettra la survie et le développement de nos civilisations.

La mer n'est plus une frontière. Elle est un vaste espace, trait d'union entre la plupart des pays du monde. Elle supporte la continuité des activités développées par les hommes à terre. Elle renferme des richesses essentielles à la prospérité de nos sociétés. Elle devient tous les jours davantage le lieu de la compétition internationale, des confrontations entre États et du développement de la criminalité. La protection des océans et de leurs ressources est donc indispensable. Elle requiert des moyens permettant de protéger les flux, les ressortissants et l'environnement. La présence des États y est, aujourd'hui, plus nécessaire que jamais alors qu'il s'agit d'y défendre des intérêts stratégiques et désormais vitaux.

Dans ce contexte, la vocation maritime réaffirmée de la France impose que les Français aient la conscience des enjeux économiques, commerciaux, scientifiques, industriels, diplomatiques et militaires qui se jouent sur les mers et les océans, espaces géostratégiques majeurs du *xxi*^e siècle.

La mer préside comme par le passé aux grands équilibres. Elle est la clef de l'histoire, mais aussi l'avenir de la Terre.